

Commune de
Corminbœuf



BULLETIN D'INFORMATION

N° 10
Mai 2025

Sommaire

3	Editorial
4	Convocation
5-19	Comptes de résultats 2025
20	Compte des investissements
21	Crédit mise en séparatif collecteur des eaux
22	Annonces

Le mot de la Syndique

La prochaine Assemblée communale se tiendra le 20 mai, et nous avons le plaisir de vous y convier chaleureusement. Cette rencontre sera l'occasion de faire un retour sur les événements marquants de l'année 2024, une année placée sous le signe de la croissance maîtrisée et de la concrétisation de projets structurants pour l'avenir de notre commune.

Parmi ces projets, les travaux de la nouvelle halle multisports ont débuté durant l'été. Le Conseil communal se félicite de l'avancement de ce chantier important, qui répondra aux besoins croissants de la population en matière d'activités sportives et de vie associative.

La valorisation de la parcelle 893, acquise en 2018 en zone industrielle, continue sur une trajectoire positive. Un premier permis de construire a été délivré au printemps, et un droit distinct et permanent (DDP) a été signé pour la partie nord. Une demande de permis a également été déposée pour cette zone, renforçant ainsi le dynamisme économique local.

**Corminboeuf,
une commune en
croissance**

Un autre projet majeur concerne la transformation et l'agrandissement du centre de tri, en lien avec le nouvel accès à la parcelle mentionnée. Ce projet a reçu le soutien de l'Assemblée du 14 mai 2024, qui a validé le crédit de construction nécessaire.

Corminboeuf continue également de croître démographiquement : en avril 2024, le cap des 3'000 habitants a été franchi. Cette évolution s'accompagne d'une hausse du nombre d'élèves, avec des répercussions sur les capacités scolaires et les besoins en accueil extrascolaire. Le Conseil communal suit attentivement cette dynamique afin d'anticiper les adaptations nécessaires.

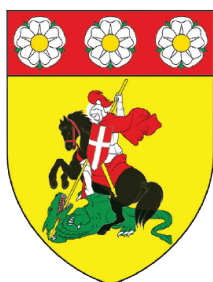
Nous vous remercions de votre confiance et nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de l'Assemblée communale, pour continuer ensemble à faire avancer Corminboeuf.

Anne-Elisabeth Nobs
Syndique

CONVOCAATION

à l'Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens
actifs de la commune
de CORMINBOEUF sont
convoqués en Assemblée
communale ordinaire, le



**Mardi 20 mai 2025,
à 19h30**
à l'Accueil extra-scolaire
Impasse des Petits Poucets 1,
à Corminboeuf

ORDRE DU JOUR :

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire de Corminboeuf du mardi 10 décembre 2024.**
Ce procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition à l'administration communale dix jours avant l'Assemblée. Il est publié sur le site www.corminboeuf.ch.
- 2. COMPTES 2024 et rapport de la commission financière**
 - 2.1 Comptes de résultats**
 - 2.2 Comptes des investissements**
- 3. Planification financière**
- 4. Crédit pour la mise en séparatif du collecteur communal situé entre la route de Belfaux et l'impasse du Verger (Art. 220, 221, 222 et 1067 RF)**
- 5. Divers**

LE CONSEIL COMMUNAL

2.1 Compte de résultats 2024

Les comptes 2024 de la commune présentent à nouveau un excellent résultat. Grâce à une maîtrise efficace des charges d'exploitation et des recettes fiscales qui se maintiennent à un haut niveau, les comptes communaux affichent une bonne santé.

Pour les années à venir, l'augmentation de la population et les investissements en cours pourraient mettre sous pression les comptes communaux. Ainsi, malgré des charges maîtrisées et des recettes en hausse, nous devons continuer à adopter des stratégies financières prudentes pour maintenir des comptes équilibrés.

Avec un total de charges de 16 019 504 francs et un total de revenus de 16 650 635 francs, les comptes présentent un bénéfice net de 631 131 francs.

Les comptes détaillés, y compris le bilan, peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet www.corminboeuf.ch. Ils sont également disponibles à l'Administration communale, où une copie papier peut être remise sur demande.

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Total des charges	16 019 504	16 550 045	15 197 175
Total des revenus	16 650 635	16 216 034	16 556 939
Résultat (+/-)	631 131	- 334 011	1 359 764

Bilan

	Bilan au 01.01.2024	Bilan au 31.12.2024
Actifs	36 256 896	37 788 356
Patrimoine financier	12 397 130	12 467 181
Disponibilités	2 127 700	1 420 243
Créances	-10 346 196	-8 723 479
Placements financiers à court terme	150	150
Actifs de régularisation	12 016 592	11 171 383
Placements financiers à long terme	204	204
Immobilisations corporelles	8'598'680	8'598'680
Patrimoine administratif	23 859 766	25 321 175
Immobilisations corporelles	23 694 036	25 158 779
Immobilisations incorporelles	13 988	10 654
Participations, capital social PA	151 742	151 742
Passifs	-36 256 896	-37 788 356
Capitaux de tiers	-17 675 079	-18 396 992
Engagements courants	-30 269	-56 691
Engagements financiers à court terme	-1 500 000	-7 400 000
Passifs de régularisation	-1 192 064	-1 983 491
Provisions à court terme		
Engagements financiers à long terme	-14 882 440	-8 886 504
Engagements financements spéciaux	-70 306	-70 306
Capital propre	-18 581 817	-19 391 364
Financements spéciaux	-2 651 232	-3 047 802
Préfinancements	-344 355	-285 458
Réserves liées au retraitement	-1 274 058	-1 114 801
Excédent du bilan	-14 312 172	-14 943 303

Indicateurs financiers

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des réformes de la gestion des finances communales, les nouveaux indicateurs financiers sont définis à l'art. 18 de l'OFCo.

Ces indicateurs, qui permettent d'évaluer la situation financière des collectivités sur la base du dernier exercice comptable approuvé, ont été définis par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, dans son manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 ». Leur évolution dans le temps permettra de disposer d'une bonne évaluation de notre situation financière.

	Comptes 2024	Appréciation	Comptes 2023	Appréciation
TAUX D'ENDETTEMENT NET (Dette nette / Revenus fiscaux)	46.4 %	< 100 % bon	32.64 %	< 100 % bon
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT (Autofinancement / Investissements nets)	66 %	50 – 80 % en recul	1041 %	< 100 % idéal
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS (Charges d'intérêts nets / Revenus courants)	0.79 %	0 – 4 % bon	0.74 %	0 – 4 % bon
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS (Dette nette / Revenus courants)	101.28 %	100 – 150 % moyen	95 %	50 – 100 % bon
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS (Investissements bruts / Dépenses totales)	15 %	10 – 20 % effort moyen	3 %	< 10 % effort faible
PART DU SERVICE DE LA DETTE (Service de la dette / Revenus courants)	6 %	5 – 15 % charge acceptable	6 %	5 – 15 % charge acceptable
DETTE NETTE PAR HABITANT (Dette nette / Population résidente permanente)	1 989.80	1'001 – 2'500 CHF endettement moyen	1 451.95	1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
TAUX D'AUTOFINANCEMENT (Autofinancement / Revenus courants)	9 %	< 10 % à améliorer	14 %	10 – 20 % moyen

Quelques explications

Taux d'endettement net

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Taux d'autofinancement

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Analyse du compte de résultats 2024

Seuls les écarts significatifs par rapport au budget seront expliqués.

Désignation	Comptes 2024		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	1 182 031	92 060	1 208 097	97 500
Ordre et sécurité publics, défense	427 275	61 136	490 130	68 000
Formation	5 503 234	702 373	5 625 555	590 000
Culture, sport et loisirs	698 593	43 175	703 436	40 000
Santé	1 397 164	11 985	1 429 770	10 000
Prévoyance sociale	1 684 801	81 093	1 840 430	93 500
Trafic et télécommunications	1 589 897	27 223	1 633 429	4 650
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2 170 882	1 684 384	2 108 535	1 668 866
Economie publique	93 663	40 813	122 878	48 000
Finances impôts	1 271 964	13 906 393	1 387 785	13 595 518
TOTAL	16 019 504	16 650 635	16 550 045	16 216 034
Bénéfice	631 131			334 011

0 Administration générale

Les charges nettes de ce chapitre sont inférieures de 20 262 francs par rapport au budget.

- **0120.3000.01 Vacances Conseil communal** Le montant des vacances est inférieur de 20 000 francs par rapport au budget.
- **0210.3130.02 Frais de poursuites** Le recouvrement des anciennes créances entamé en 2023 continue en 2024, les coûts de poursuites sont supérieurs de 12 000 francs par rapport au budget.
- **0210.4260.02 Remboursement des frais de poursuites** Le remboursement des frais de poursuites est supérieur de 2 500 francs.
- **0210.4260.00 Indemnité pour perception des impôts paroissiaux** Etant donné la hausse des rentrées fiscales, l'indemnité perçue est en hausse de 5 000 francs.
- **0220.3118.00 Licences et logiciels informatiques** Les projets informatiques commandés à notre prestataire en 2023 n'avaient pas pu être entièrement réalisés. Ce dernier a en effet pris du retard dans le développement des logiciels. L'économie réalisée sur 2023 se reporte sur 2024 avec une charge supérieure de 5 000 francs.
- **0220.3132.00 Prestations de tiers** La charge totale est inférieure de 7 000 francs.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 182 031	92 060	1 208 097	97 500	1 130 292	60 541

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
1 089 971	1 110 597	1 069 751
Ecart en francs	- 20 626	20 220
Ecart en %	- 1.9%	1.9%

1 Ordre et sécurité publics, défense

Les charges nettes du dicastère de l'ordre public sont inférieures de 55 991 francs par rapport au budget.

- **1110.3612.00* Participation ACOPOL** (Police intercommunale) Le décompte de l'année 2023 arrivé en juin 2024 s'est soldé par un montant en notre faveur de 17 000 francs.
- **1120.3132.00 Concept de stationnement** L'étude du concept de stationnement interviendra dans le cadre de la rénovation de la halle multisports. Cela représente une dépense de 10 000 francs non réalisée qui sera reportée sur des années futures.
- **1400.3612.00* Participation service officiel des Curatelles de la Sonnaz** La différence provient du décompte 2023, d'un montant de 6 000 francs en notre faveur.
- **1500.3612.00* Direction sauvetage RSS** Le décompte 2023 arrivé courant 2024 présente un montant de 20 000 francs en notre faveur.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
427 275	61 136	490 130	68 000	483 265	78 187

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
366 139	422 130	405 078
Ecart en francs	- 55 991	- 38 939
Ecart en %	- 13.3%	- 9.6%

2 Formation

Les charges nettes de ce chapitre sont inférieures de 234 694 francs par rapport au budget.

- **2120.3111.00 Achat de machines, appareils, matériel** Pour le renouvellement du parc informatique scolaire budgétisé, soit 24 000 francs, nous avons opté pour un leasing. La charge sera ainsi répartie selon la durée de vie du matériel.
- **2120.3612.00* Contribution au Service de logopédie** Le décompte de l'année 2023 arrivé en septembre 2024 s'est soldé par un montant en notre faveur de 18 000 francs.
- **2130.3612.00* Participation au cycle d'orientation** Ce poste est inférieur de 42 000 francs par rapport au budget.
- **2140.3611.00* Participation aux dépenses du Conservatoire** La charge est inférieure au budget pour un montant de 14 000 francs.
- **2170.3170.00 Eau, énergie, combustible, élimination des déchets** L'excellent rendement de notre installation photovoltaïque nous a permis une économie de 26 000 francs par rapport au budget.
- **2170.3144.00 Entretien des bâtiments scolaires** Malgré des bâtiments scolaires vieillissants, aucun travail urgent n'a été réalisé. Les dépenses sont donc inférieures de 23 000 francs.
- **2170.3300.40/2170.3940.00 Amortissement planifié des bâtiments/Imputation interne des intérêts** Les montants budgétisés étaient surévalués de 45 000 francs.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5 503 234	702 373	5 625 555	590 000	5 242 298	646 246

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
4 800 861	5 035 555	4 596 052
Ecart en francs	- 234 694	204 809
Ecart en %	- 4.7%	4.5%

- **2180.3010.00 Salaires du personnel communal (AES)** La différence est essentiellement due aux divers remplacements pour des absences du personnel et à l'augmentation de l'effectif. Ceci a engendré des charges salariales supérieures au budget de 57 000 francs. Ce montant est en partie couvert par les remboursements de l'assurance pour 24 000 francs.
- **2180.4260.00 Participation des parents aux unités AES** Les montants facturés ont été supérieurs de 76 000 francs au budget.

3 Culture, sport et loisirs

Les charges nettes de ce dicastère sont inférieures au budget de 8 018 francs.

- **3120.3144.00 Entretien du bâtiment** Le toit en tavillon de la chapelle a été rénové pour un montant de 15 000 francs, supérieur de 7 000 francs par rapport au budget. Ce montant correspond à la location et mise en place des échafaudages.
- **3410.3140.00/3410.3144.00 Entretien des bâtiments Zone sportive et des infrastructures extérieures** Les dépenses sont inférieures pour un montant de 26 000 francs.
- **3421.3140.02 Entretien des places de jeux** La place de jeux du quartier de la Verna a été entièrement rénovée, la charge supplémentaire se monte à 7 000 francs.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
698 593	43 175	703 436	40 000	655 397	45 004

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
655 418	663 436	610 393
Ecart en francs	- 8 018	45 025
Ecart en %	- 1.2%	7.4%

4 Santé

Les charges nettes du dicastère de la santé sont inférieures au budget de 34 591 francs. Ce dicastère est constitué essentiellement de charges liées.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 397 164	11 985	1 429 770	10 000	1 210 617	11 281

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
1 385 179	1 419 770	1 199 336
Ecart en francs	- 34 591	185 843
Ecart en %	- 2.4%	15.5%

5 Prévoyance sociale

Les charges nettes de ce chapitre sont inférieures de 143 222 francs par rapport au budget.

- **5451.3636.00 Subventions aux crèches et garderies** Ce poste présente des charges supérieures de 14 000 francs par rapport au budget.
- **5452.4260.00 Participation des parents aux unités Maternelle** La baisse est liée à un subventionnement des parents plus important par la Commune. La différence se monte à 13 000 francs.
- **5720.3611.00* Part LASoc, aide matérielle et mesures d'insertion sociales** Le décompte de l'année 2023 arrivé en mai 2024 s'est soldé par une charge de 68 000 francs. La variation au budget se monte à 54 000 francs.
- **5790.3612.00* Frais de fonctionnement du Service social régional** Le décompte de l'année 2023 arrivé en août 2024 s'est soldé par un montant en notre faveur de 215 000 francs.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 684 801	81 093	1 840 430	93 500	1 626 055	90 974

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
1 603 708	1 746 930	1 535 081
Ecart en francs	- 143 222	68 627
Ecart en %	- 8.2%	4.5%

6 Trafic et télécommunications

Ce chapitre présente des charges nettes inférieures de 66 105 francs par rapport au budget.

- **6150.3111.00 Achat de machines, appareils, véhicules, outils** Le montant est inférieur au budget de 14 000 francs.
- **6150.3141.00 Entretien des routes et chemins pédestres** Le dépassement de 32 000 francs provient de l'étude menée pour le réaménagement de la Route du Centre.
- **6151.3151.00 Frais de véhicules et de machines** Le dépassement de 12 000 francs s'explique par les diverses réparations urgentes et non prévues sur les véhicules édilitaires.
- **6190.3144.00 Entretien du bâtiment édilitaire** La charge est inférieure de 6 000 francs par rapport au budget.
- **6150.3940.00 Imputation interne des intérêts** Pour l'établissement du budget, nous avons tenu compte d'un taux de 3%, contre 2% pour les comptes. La différence se monte à 14 000 francs.
- **6220.3611.00* et 6220.3612.05* Part aux dépenses relatives au trafic régional/ Agglo** Pour ces deux comptes, la charge est inférieure au budget de 72 000 francs.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 589 897	27 223	1 633 429	4 650	1 495 231	53 381

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
1 562 674	1 628 779	1 441 850
Ecart en francs	- 66 105	120 824
Ecart en %	- 4.1%	8.4%

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Ce dicastère est soumis au principe de l'auto-financement. En effet, tant pour l'eau potable que pour les eaux usées, les taxes d'exploitation doivent compenser les frais, et l'éventuel bénéfice est attribué au financement spécial équilibre du compte, une perte sera également prélevée sur le même compte. Les taxes de base servent à couvrir les amortissements et les charges financières ainsi que le renouvellement des installations existantes avec le même système de prélèvement/attribution.

- **7101.3143.00 Entretien du réseau d'eau**

A la suite d'une nouvelle construction, une conduite d'eau a dû être déplacée et changée. Nous avons également installé une nouvelle borne hydrante. La charge supplémentaire sur ce compte se monte à 44 000 francs. Le montant relatif à la nouvelle conduite a été prélevé sur le financement spécial maintien de la valeur.

- **7101.4240.01 Taxes de base** Le montant budgétisé était trop bas, la différence se monte à 31 000 francs.

- **7201.3143.00 Entretien des infrastructures** Les charges sont inférieures pour un montant de 38 000 francs par rapport au budget.

- **7301.3130.02 Frais d'élimination des déchets recyclés** Avec la hausse de la population, nous constatons que ce poste est en constante augmentation. Cette année, la charge est supérieure de 25 000 francs par rapport au budget.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2 170 882	1 684 384	2 108 535	1 668 866	1 953 737	1 570 379

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
486 498	439 669	383 358
Ecart en francs	46 829	103 140
Ecart en %	10.7%	26.9%

- **7301.4250.00 Recyclage, ramassage**

verres, papier Le montant payé pour les déchets recyclés est en baisse de 9 000 francs.

- **7900.3000.00 Salaire du personnel communal** Toujours plus de travaux sont en cours au sein de la Commune. L'effectif a été adapté.

- **7900.3130.00 Gestion des permis de construire** La hausse significative de 32 000 francs découle du nombre de mises à l'enquête.

- **7900.4240.00 Autorisations de construire** Les émoluments perçus par la Commune pour les autorisations sont supérieurs de 9 000 francs par rapport au budget.

8 Economie publique

Les charges nettes de ce chapitre sont inférieures au budget annoncé de 22 000 francs par rapport au budget.

- **8200.3635.00* Participation à la Corporation Forêts Sarine** Les charges de l'année 2024 (4 000 francs) n'ont pas été facturées aux membres. Dans les comptes de la Corporation, elles ont été prélevées dans une réserve issue d'une réévaluation.
- **8200.3612.04* Participation Bois d'mon cœur** La charge a été inférieure de 9 000 francs.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
93 663	40 813	122 878	48 000	122 415	36 975

Evolution des charges nettes		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
52 850	74 878	85 440
Ecart en francs	-22 028	- 32 590
Ecart en %	-29.4%	- 38.1%

9 Finances et impôts

Les revenus nets du chapitre des Finances et impôts sont supérieurs de 426 696 francs par rapport au budget.

- **9100.4000.00 Impôts sur le revenu des personnes physiques** Sur la base des données connues, le montant de l'impôt est de 580 000 francs supérieurs au budget.
- **9100.4000.30 Impôts sur les prestations en capital** Ces rentrées fiscales sont, pour cette année inférieures de 191 000 francs par rapport au budget.
- **9100.4001.00 Impôt sur la fortune des personnes physiques** Sur la base des données connues, le montant de l'impôt est de 245 000 francs supérieurs au budget.
- **9100.4010.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales** L'implantation de nouvelles sociétés augmente les recettes fiscales de 153 000 francs.
- **9101.4022.00/9101.4023.00 Impôt sur les gains immobiliers/Impôt sur les mutations** Ces impôts sont liés aux transactions immobilières et restent difficilement prévisibles. Cette année, le montant est inférieur de 473 000 francs par rapport au budget.
- **9610.3401.00 Intérêts passifs des engagements financiers** La baisse amorcée des taux nous a été favorable pour le renouvellement des emprunts, l'économie réalisée se monte à 89 000 francs.
- **9900.3199.50 Dépenses non spécifiques** Le montant correspond à une étude menée pour l'agrandissement de l'école et de l'AES.

Administration					
Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 271 964	13 906 393	1 387 785	13 595 518	1 277 869	13 963 972

Evolution des revenus nets		
Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
12 634 429	12 207 733	12 686 103
Ecart en francs	426 696	51 674
Ecart en %	3.5%	0.4%

2.2 Compte des investissements 2024

Le compte des investissements présente les mouvements suivants pour l'exercice 2024

Compte des investissements	Dépenses	Recettes
Halle multisports - crédit de planification	237 323	
Halle multisports - construction	1 590 433	
Réfection Chemin du Criblet	10 646	
Mise en zone 30 Routes d'Amont et Givisiez	11 062	
Equipement parcelle RF 893 - routes	17 386	
Abri bus Amont	125 135	
Eclairage public 2022-2026	157 988	
Mesures de protection Chemin de la Forêt	251	
Bouclage réseau d'eau potable Route du Centre	38 602	
Réfection chemin du Criblet rempl.et ext. conduite EC	8 639	
Bouclage adduction route du Centre, art. 24-25	62 456	
Equipement parcelle RF 893 - EC	5 990	
Taxes de raccordement eau potable		50 032
Mise en séparatif collecteur le long du Tigulet	45 660	
Mise en séparatif route du Centre, Art. 24-25 RF	74 259	
Equipement parcelle Art. 893 RF - EU	4 661	
Mise en séparatif Chemin de la Poste/Imp. Petits Poucets	5 737	
Réfection chemin du Criblet - mise en séparatif EU	8 888	
Optimisation du Centre de tri	20 988	
Taxes de raccordement eaux usées		74 564
Investissements bruts	2 426 104	
Recettes et subventions		124 596
INVESTISSEMENTS NETS		2 301 508

4 Crédit mise en séparatif collecteur des eaux

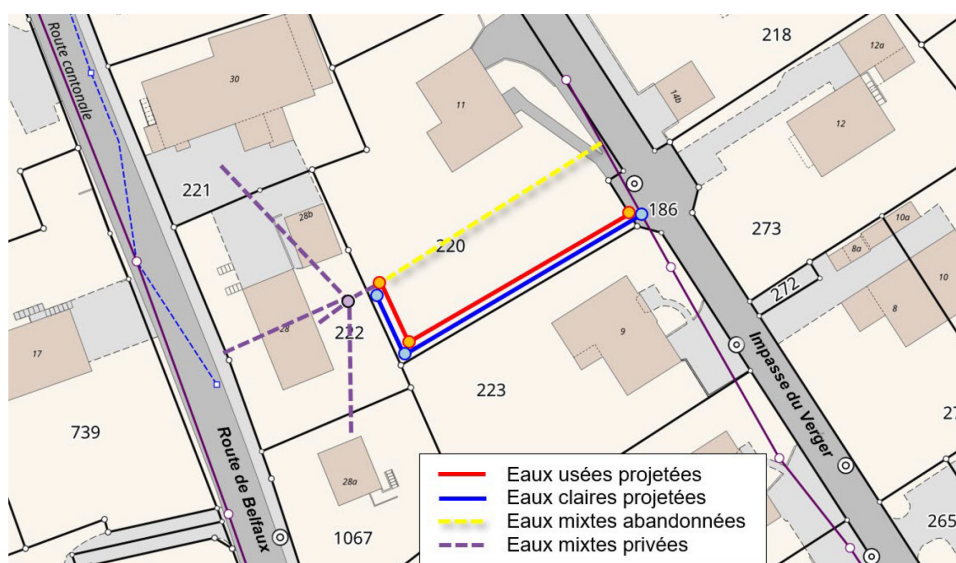
Crédit pour la mise en séparatif du collecteur communal situé entre la route de Belfaux et l'impasse du Verger (art. 220, 221, 222 et 1067 RF)

Le collecteur d'eaux mixtes situés entre la route de Belfaux et l'impasse du Verger ne suffit plus à recueillir les eaux usées des nouvelles constructions situées au bord de la route de Belfaux. Il dessert les art. 221, 222 et 1067 en passant le long de l'art. 220.

Pour le remplacer, il est prévu la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux en système séparatif (eaux claires et eaux usées séparées). Le tracé suivra les limites de la parcelle 220, de manière à ne pas péjorer un éventuel développement futur.

La mise en séparatif du secteur complet (impasse du Verger, rte de Belfaux et quartier de Combarod) est prévue à moyen terme (3 à 10 ans).

Le devis estimatif des études et des travaux est de CHF 150'000.00 TTC

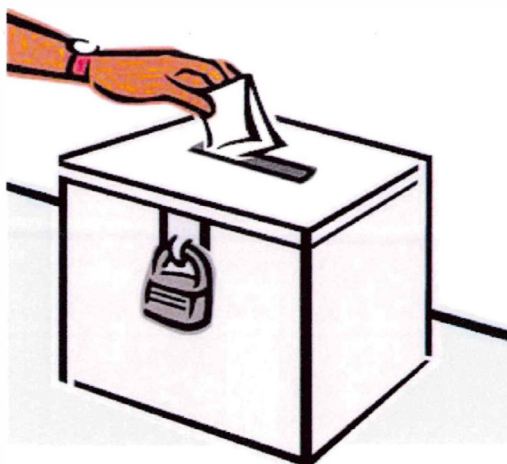


Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'accepter un crédit de CHF 150'000.00 TTC pour la mise en séparatif du collecteur communal entre la route de Belfaux et l'impasse du Verger.

Cet investissement sera financé par le fonds spécial pour le maintien de la valeur. L'amortissement de 1.25% se fera sur 80 ans.



Commune de
Corminbœuf



Nouvel horaire

DU BUREAU DE VOTE

**Dimanche
de 11h00 à 12h00**



Il vous est possible de déposer votre enveloppe, avec le certificat de capacité civique **signé**, jusqu'à 11h00 dans la boîte aux lettres communale.

Commune de Corminboeuf

Distribution d'eau potable de la commune de Corninboeuf



Devoir d'information des distributeurs d'eau potable

L'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

En 2024, environ 204'000 mètres cube d'eau potable (dont environ 83% du volume à Corninboeuf et 17% à Chésopelloz) ont été fournis au réseau de la commune par le CEFREN (consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines).

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant la provenance de l'eau :

Ressource	Producteur	Type	Traitement	Part de distribution
Hofmatt	Eau de Fribourg	Nappe	Ultraviolet	2%
Tuffière	Eau de Fribourg	Source	Ultraviolet	74%
Station de Port-Marly (Lac de Gruyère)	CEFREN	Surface	Pré-ozonation avec floculation Filtre à sable Ozonation Filtre à charbon actif Chloration (bioxyde de chlore)	23%
Prouvin	Villars-sur-Glâne	Nappe	Ultraviolet ⁽¹⁾	1%
Pont-Neuf	Villars-sur-Glâne	Source		
Bouleyres	Gibloux	Nappe		

⁽¹⁾ Traitement à l'entrée du réservoir de Villars-sur-Glâne

Au total, six échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2024. Tous les échantillons répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs moyennes de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable :

Paramètre	Valeur	Remarque
Dureté totale	26 degrés français	Eau assez dure
Teneur en nitrate	10 mg/l	La tolérance légale est de 40 mg/l.

A noter encore que le site internet www.eaupotable.ch regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de votre commune.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de SINEF SA à Givisiez :

tél. : 026 350 11 60

e-mail : info@sinef.ch



Jeux de cartes
TOUS LES MERCREDIS
de 13h30 à 17h00
à la buvette
du FC Corminboeuf.

JEUX DE CARTES



Groupe de marche
TOUS LES MARDIS,
départ à 09h00
depuis le parking
du terrain de foot.

GROUPE DE MARCHÉ

AGENDA ¹⁷₂₀ CORMINBOEUF

MAI 2025

-  3 Marché local au centre du village
-  15 Table d'hôtes à la Verna
-  16 Table de bistrot
-  17 Nettoyage des bancs
(24 mai en cas de mauvais temps, date en réserve)
-  20 Assemblée communale

JUIN 2025

-  7 Marché local au centre du village
-  20 Table de bistrot
-  26 Table d'hôtes à la Verna



Commune de
Corminboeuf



COMMISSION DE
L'ÉNERGIE



LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE VOUS INVITE
AU "LEMALOCO"



LE MARCHÉ LOCAL DE CORMINBOEUF

LES SAMEDIS EN 2025

5 AVRIL
3 MAI
7 JUIN
5 JUILLET

6 SEPTEMBRE
4 OCTOBRE
1 NOVEMBRE

DE 09H00 À
13H00



À LA ROUTE DU CENTRE DE CORMINBOEUF,
PLACE ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET L'ÉCOLE

NOUVEAU - vente de vêtements et d'objets d'occasion

Sur réservation, les citoyens peuvent disposer d'un stand de
vêtements et d'objets 2ème main.

Contact pour inscriptions: 079 524 84 83 (places limitées)



Réduire
éutiliser
ecyler
ESPONSABLES!



Venez rencontrer les producteurs et revendeurs
de notre commune et environs !





Commune de
Corminboeuf



TABLE DE BISTROT SENIORS

**Vous avez envie de passer un moment convivial et
de partager un repas en bonne compagnie à un
prix attractif ?**

Rendez-vous à midi,
le troisième vendredi du mois,
au **Restaurant de la "Détente"**
(Rte André Piller 45 , à Corminboeuf)

Les prochaines dates :

18 avril, 16 mai, 20 juin 2025

Le menu seniors est au prix de 20frs
(entrée, plat, dessert, eau et café)

**Merci de vous inscrire directement auprès du
restaurant au 026/466.73.00 (48h à l'avance).**

**Pour les personnes sans
véhicule, n'hésitez pas à
appeler le 079/757.85.51
pour organiser un transport.**



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Ce moment de rencontre est coordonné par la commission
Seniors de la Commune de Corminboeuf et Pro Senectute.**



Commune de
Corminboeuf



La commission seniors organise un

Nettoyage des bancs communaux

Ouvert à toutes et tous

Le samedi 17 mai 2025

(en cas de mauvais temps,
reporté au samedi 24 mai 2025)

**Le rendez-vous est donné à 09h00
au kiosque de la place de jeux de l'école**

- Matériel fourni sur place
- Pot de l'amitié offert par la commune
au lieu de rendez-vous dès 11h30

**Partage
et convivialité :
rejoignez-nous
nombreux !**



Informations supplémentaires par courriel à seniors@corminboeuf.ch.
Pour des renseignements de dernière minute, M. Samuel Grenier est volontiers à
disposition au **076 566 50 28**.



Dans le cadre de la **Fête de la Musique**
et à l'occasion des 20 ans de la
Fédération fribourgeoise des chorales

venez écouter



le samedi **21 juin 2025 à 12h00**

au Temple de Fribourg

A bientôt !

Et n'oubliez pas de nous suivre

www.choeur-les4saisons.ch



Envie de **chanter** ?
Une **aventure** musicale et
amicale te tente ?
Alors n'hésite plus et **rejoins-nous** !



Répétition
chaque lundi de 20h15 à 22h15
à Corminboeuf.

Infos auprès du Directeur : 076 372 14 50 lmcausaz@gmail.com
ou de la Présidente : 079 795 64 36 catherine.gumy72@gmail.com

A bientôt !

Et n'oublie pas de nous suivre
www.choeur-les4saisons.ch



auboisdemoncoeur.ch

Ça bouge au Bois de Mon Cœur !

Inauguration du nouveau
site pédagogique
samedi 24 mai 2025
à la forêt de Moncor
Villars-sur-Glâne

10h30 Spectacle des écoles
Partie officielle
Apéritif et grillades offertes
13h00 Activités didactiques
16h30 Fin de la manifestation

Transport public :
bus ligne 2,
arrêt Moncor

Protégeons les animaux de la forêt

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du
1^{er} avril au 15 juillet



Restons sur les chemins et
les sentiers forestiers

Evitons de toucher les
animaux ou de les déplacer



Merci !



FAUX POLICIERS / FAUX BANQUIERS
ARNAQUE
SOYEZ VIGILANTS!

Ne remettez jamais d'objets de valeurs ou vos cartes bancaires avec vos codes PIN à qui que ce soit, pas même à un policier ou un banquier qui vous appelle par téléphone ou se présente à votre domicile.

Ne vous laissez pas déstabiliser par de tels appels ou visites.

RACCROCHEZ/N'OUVREZ PAS ET APPELEZ LE

117





Gaz hilarant : des effets secondaires qui ne font pas rire



À la suite d'une intervention menée par nos services dans l'une de nos communes membres de l'ACoPol, il nous a paru important de rédiger cet article d'information et de prévention.

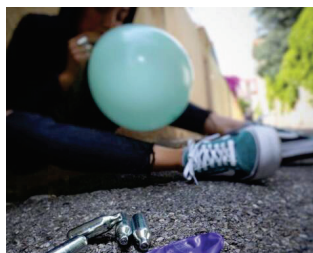
Le protoxyde d'azote, communément appelé gaz hilarant, bombonne, proto, ballon, oxyde, nitreux ou N₂O, est un gaz incolore au léger goût sucré, utilisé en médecine pour ses propriétés anesthésiques et antalgiques, ainsi qu'en gastronomie comme agent propulseur pour les siphons à chantilly. Cependant,

son usage détourné à des fins récréatives, notamment par inhalation via des ballons de baudruche, suscite une inquiétude croissante en Suisse en raison des risques pour la santé.

Effets immédiats de l'inhalation :

L'inhalation de protoxyde d'azote provoque des effets rapides et éphémères, apparaissant généralement entre 30 secondes et 4 minutes après l'absorption. Ces effets incluent :

- Euphorie et sensation de bien-être.
- Fous rires incontrôlables.
- Désinhibition.
- Sensation de flottement.
- Distorsions visuelles et auditives.
- Modification de la voix, qui devient plus grave.
- Atténuation de la douleur.



Cependant, des effets indésirables peuvent survenir, tels que nausées, vomissements, vertiges, hallucinations, perte de mémoire, trouble du rythme cardiaque et baisse de la tension artérielle et, dans certains cas, hypoxie (manque d'oxygène), surtout si le gaz est inhalé en grande quantité ou dans un espace mal ventilé.

Risques liés à une consommation répétée ou à long terme :

Une utilisation régulière ou à forte dose de protoxyde d'azote peut entraîner des complications graves :

- **Neurologiques** : Des atteintes du système nerveux, se manifestant par une faiblesse musculaire, des troubles de l'équilibre et des difficultés à marcher. Ces symptômes sont liés à une carence en vitamine B12, le protoxyde d'azote inactivant cette vitamine essentielle au bon fonctionnement du système nerveux. Un risque de perte de connaissance pouvant entraîner une chute grave (risque de fracture, de traumatismes...)
- **Hématologiques** : Une anémie mégaloblastique, caractérisée par des globules rouges anormalement grands, peut survenir en raison de la carence en vitamine B12.



Police intercommunale

Information

Villars-sur-Glâne | Givisiez | Granges-Paccot |
Corminboeuf | Matran

- **Psychiatriques** : Des troubles de l'humeur de type paranoïaque et du comportement peuvent apparaître. Ainsi que des hallucinations visuelles.
- **Physiques** : Les cartouches sont très concentrées en protoxyde d'azote, cela pouvant conduire à la mort par asphyxie. Une perte des réflexes de la toux et de la déglutition, risque potentiellement mortel de fausse route de vomissements vers les poumons, surtout en cas de perte de connaissance.
- **Dépendance psychologique** : Bien que le protoxyde d'azote ne soit pas considéré comme une substance entraînant une dépendance physique, une dépendance psychologique peut se développer chez certains utilisateurs.



Risques physiques immédiats :

L'inhalation directe depuis des contenants sous pression, tels que des cartouches ou des bonbonnes, peut provoquer des gelures graves au niveau des lèvres, de la bouche et des voies respiratoires. De plus, l'utilisation de bonbonnes métalliques peut entraîner des brûlures profondes nécessitant une intervention chirurgicale.

Aspects légaux en Suisse :

En Suisse, le protoxyde d'azote n'est pas classé comme stupéfiant et sa vente est légale, notamment pour des usages culinaires ou médicaux. Cependant, l'utilisation à des fins récréatives est préoccupante. Certains cantons ont pris des mesures pour encadrer cette pratique. Par exemple, le canton de Bâle a interdit la vente de protoxyde d'azote à des fins récréatives, une décision confirmée par le Tribunal fédéral en avril 2024. Cette décision ouvre la voie à d'autres cantons pour adopter des réglementations similaires. Par ailleurs, des initiatives parlementaires ont été déposées au niveau fédéral pour évaluer la nécessité de mesures supplémentaires concernant la consommation festive de ce gaz.



Conclusion :

Malgré son apparente innocuité et la banalisation de son usage récréatif, le protoxyde d'azote présente des risques significatifs pour la santé. Il est essentiel de sensibiliser le public, en particulier les jeunes, aux dangers associés à sa consommation détournée et de promouvoir des comportements responsables pour prévenir les complications potentielles.

Police intercommunale
Route du Petit-Moncor 1F | 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. : 026 407 78 17 | Fax : 026 407 78 10 | Courriel : police.intercommunale@acopol.ch
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00



Cameroun

Accéder à l'électricité 24h/24h pour un centre mères-enfants : c'est possible

La ville d'Akonolinga se trouve au centre du Cameroun, à 120 km à l'est de Yaoundé. L'approvisionnement en eau et électricité de l'hôpital est très souvent défaillant. Les coupures de courant sont quasi journalières et peuvent durer de plusieurs heures à plusieurs jours impactant fortement la qualité des soins fournis à la population.

Le projet mené par Électriciens sans Frontières Suisse avec le soutien de Fribourg-Solidaire a permis aux appareils les plus critiques du CME d'être alimentés avec une tension conforme et de continuer à fonctionner en cas d'interruption de l'alimentation du réseau.



Témoignage

Lors des interruptions d'alimentation d'ENEO, le bâtiment « mères-enfants » reste le seul éclairé de la commune, ce qui étonne la population, la magie africaine n'est jamais éloignée et ils accourent pour recharger leurs téléphones ! – ce qui n'est pas autorisé

Chaque contribution nous permet de renforcer les projets de nos membres
Avec 1 franc par an par habitant, c'est possible



Les travaux techniques

- Pose de panneaux photovoltaïque, de batteries et confection d'une prise de terre
- Pose, raccordement, paramétrage et mise en service de toute l'installation
- Formation de l'électricien attaché à l'Hôpital
- Instruction et formation des intervenants de l'hôpital
- Suivi par télé-métrie

Bilan

Le bilan est positif et les retours sont encourageants. Les problèmes rencontrés lors de la mise en service se limitent à la défaillance d'un onduleur résolu par la fourniture d'une pièce compatible par le sous-traitant local. Les compétences locales permettent de réaliser des projets « technologiquement ambitieux »

CHF 16'109

- Le coût réel du projet
- l'équivalent de 63'000.- d'heures bénévoles

Fribourg-Solidaire

C'est:

Des **projets de qualité**: chaque projet est analysé par les expert-es de la commission technique selon de stricts critères.

Des **résultats** tangibles: les rapports financiers et opérationnels de chaque projet sont analysés.

Transparence: Fribourg-Solidaire rend compte de l'utilisation des fonds publics investis, informe du déroulement et des résultats des projets en toute transparence.
www.fribourg-solidaire.ch





Administration communale
Route du Centre 25 • 1720 Corminboeuf
Tél. : 026 475 26 46
email : commune@corminboeuf.ch • www.corminboeuf.ch